

M A I R I E
V A R C E S
A L L I È R E S
E T R I S S E T



R A P P O R T
D ' A C T I V I T É
2 0 2 1



Sommaire

Le mot du Maire et de la Directrice générale des services	3
Le conseil municipal	4
Organigramme des services 2021	5
Fiche d'identité	6

1- Pôle Aménagement - développement durable - Relations avec la Métropole..... 9

Urbanisme - Foncier - Aménagement	10
Environnement - Développement durable	12

2- Pôle Technique.....15

Espaces verts- Voirie - Propreté urbaine	16
Travaux - Entretien / nettoyage des bâtiments et cantine scolaire	18
Système d'information - Téléphonie.....	20

2- Centre communal d'action sociale (C.C.A.S).....23

Petite enfance - Parentalité.....	24
Seniors	26
Résidence autonomie personnes âgées	28
Administration du C.C.A.S - Aides - logements sociaux.....	30

3- Pôle socio-éducatif et culturel33

Enfance - jeunesse.....	34
Éducation.....	36
Bibliothèque - Lecture publique	38
Vie associative - Guichet unique	40
Actions culturelles - L'Oriel	42
Centre socioculturel Émile ROMANET	44

4- Pôle ressources et affaires générales47

Ressources humaines	48
Finances et fiscalités	50
Sécurité - Prévention des risques	52
Etat civil - Affaires générales -Funéraire	54
Affaires juridiques - Commande publique - Secrétariat général	56
Communication - Fêtes et cérémonies.....	58

• Participation citoyenne60

Jean-Luc Corbet

Maire de Varcès-Allières-et-Risset



Pour la deuxième année consécutive, je suis fier de vous présenter la synthèse des actions communales menées en 2021 et celles envisagées en 2022.

Ce rapport n'est pas une obligation pour les communes de notre taille, mais il illustre en toute transparence et de manière concrète notre engagement à agir chaque jour.

Le contexte sanitaire, encore difficile en 2021 (avec des restrictions d'accès dues au pass sanitaire, la mise en place de jauges et de protocoles...) a une nouvelle fois impacté le fonctionnement de nos services et la mise en œuvre de certaines manifestations ou projets. Néanmoins, grâce à l'engagement sans faille des agents et des élus, les missions de service public ont été assurées.

De nombreux projets ont vu le jour comme la rénovation extérieure de l'église, de bâtiments scolaires ou sportifs, la mise en route de la chaufferie bois, l'achat de véhicules électriques, etc.

La définition de nombreux autres projets a été lancée comme la construction d'une salle multi-activités, l'extension du multi-accueil, l'aménagement de la Giraudière Est, etc.

L'année 2022 s'annonce également riche en projets et réalisations. La démarche «Cœur de Varcès» pour réhabiliter le centre-ville en concertation avec les habitants, sera au centre de nos préoccupations. L'analyse des besoins sociaux donnera lieu à des orientations politiques pour les prochaines années, l'éducation restera une des priorités tout en cherchant à rationaliser nos dépenses au vu des contraintes financières de plus en plus fortes que nous rencontrons.

Tous ces projets sont travaillés en amont en commissions avec les élus et les techniciens et parfois des habitants pour les commissions extra-municipales ou au sein de diverses concertations.

Je remercie donc vivement chacun de mes collègues élus ainsi que l'ensemble des agents communaux pour leur investissement et leurs compétences au service de la commune, mais aussi les habitants qui participent de manière constructive à l'avancée des projets.

Ne pouvant être exhaustif à travers ces quelques lignes, je vous laisse découvrir ce rapport d'activité 2021 et vous souhaite une bonne lecture.



Laurence Paulik

Directrice générale des services

L'année 2021 a, de nouveau, été marquée par la crise sanitaire, nécessitant des adaptations constantes au gré de son évolution.

Les agents ont su néanmoins composer avec les divers protocoles et réglementations, remettant pourtant en cause sans cesse l'organisation des équipes.

Leur investissement a permis d'assurer la continuité du service au public, voire de développer de nouvelles actions comme la préparation d'une journée de vaccination à l'Oriel ou la veille sociale des personnes vulnérables tout au long de l'année, etc.

De nombreuses réalisations, prévues au budget, ont pu voir le jour malgré le contexte, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport.

A ces réalisations concrètes s'ajoutent la préparation des futurs projets, que Monsieur le Maire vient d'évoquer. En effet, chaque projet d'envergure nécessite

une phase en amont, souvent peu visible par les habitants, qui se caractérise par l'étude des besoins et des différentes solutions techniques, l'estimation des coûts, etc. Ce sont autant d'aides à la décision complexes qui accompagnent les élus au quotidien.

Je remercie donc très sincèrement chacun des agent(e)s pour leur implication et leur détermination à faire de leur mieux avec les moyens alloués.

Je terminerai en saluant la collaboration de qualité avec les élu(e)s qui ont à cœur de favoriser de bonnes conditions de travail tout en étant malheureusement contraint(e)s par les ressources financières.

Ce rapport illustre l'engagement de chacun.

J'espère sincèrement que chaque Varçois(e) en sera convaincu(e) après sa lecture.

Conseil municipal



Jean-Luc Corbet

Maire
Conseiller métropolitain

ADJOINTS



Jacques Boudou
1^{er} adjoint
En charge des relations
avec les habitants



Caroline Hostalier
2^e adjointe
En charge de l'éducation
et de l'enfance



Thierry Lora Ronco
3^e adjoint
En charge de la
transition écologique



Michèle Béchet
4^e adjointe
En charge
de l'action sociale



Henri Pelletier
5^e adjoint
En charge
de l'espace public



Aline Solans
6^e adjointe
En charge des finances



Yvan Bicaïs
7^e adjoint
En charge de la culture
et de la jeunesse



Joëlle Demêmes
8^e adjointe
En charge
de l'administration interne
et des relations
services/activités/élus



Corine Lemariéy
Conseillère métropolitaine

CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DÉLÉGUÉS



Jocelyne Béjuy
Déléguee
à la participation
citoyenne



Stéphane Berger
Délégué
aux sports
et aux associations
sportives



Caroline Humez
Déléguée
aux affaires scolaires,
périscolaires
et extrascolaires



Annie Delastre
Déléguée
à la transition
énergétique
et environnementale



Muriel Mauger
Déléguée
au suivi budgétaire



Rarib Salim
Délégué
aux solidarités,
logements sociaux
et insertion/emploi



Hélène Bert
Déléguée
à la petite enfance



Muriel Valiente
Déléguée
aux seniors



Bruno Brugnacchi
Délégué
aux travaux et
aux grands projets
avec la Métropole



Delphine Fiévet
Déléguée
à l'accessibilité



Benoît Gaudin
Délégué
à l'urbanisme



José Salvador
Délégué
à l'embellissement
et au cadre de vie



Robin Nier
En charge des travaux



Laurent Tricoli
En charge des travaux

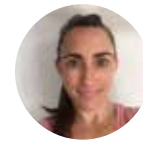
CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Jean-Michel Losa



Franck Agaci



Hortense Nowak

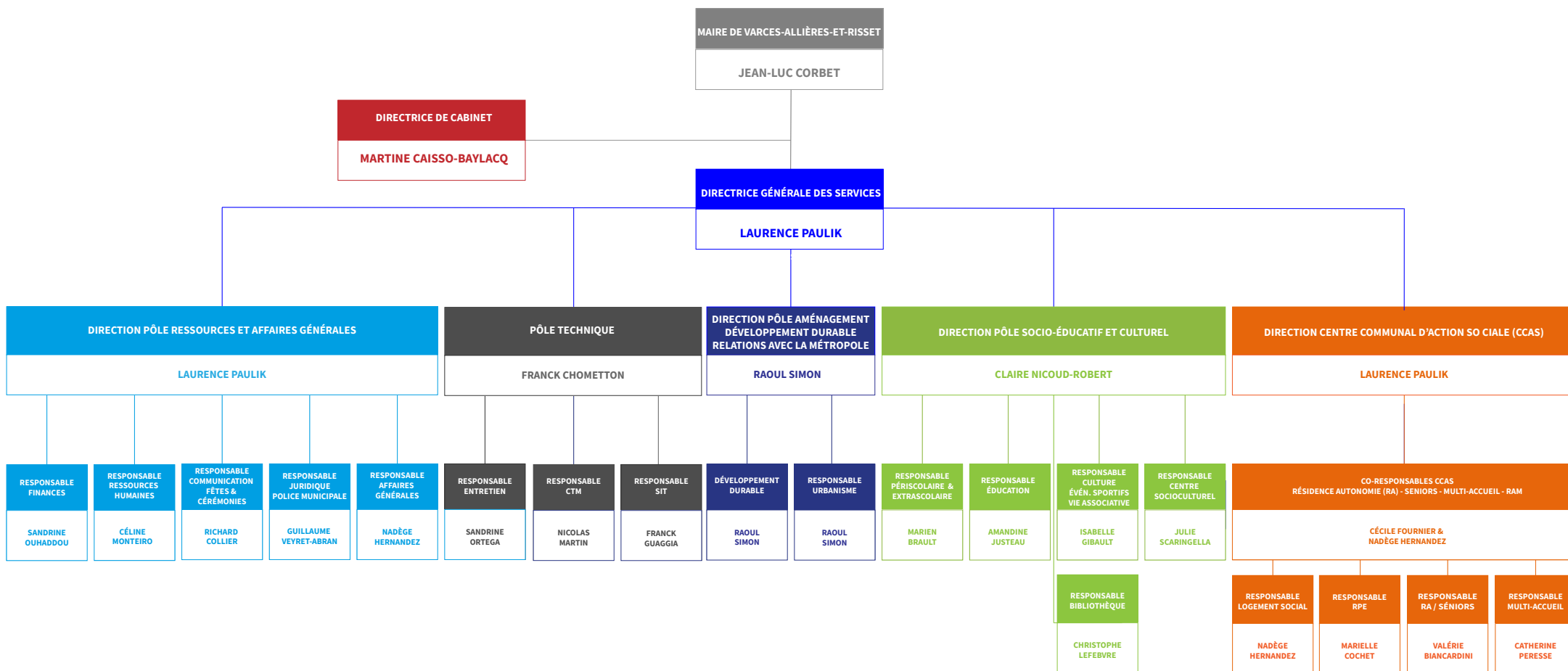


Emmanuel Santo



Marie Jara

Organigramme services 2021



Fiche d'identité

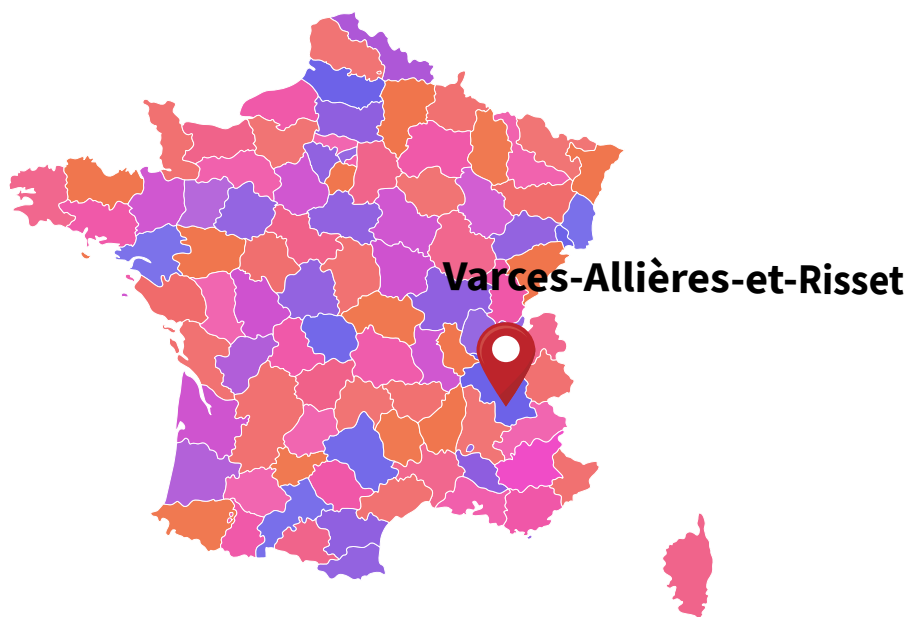
POPULATION

- Population : **8 443 habitants ***
(+ 25 % de 2010 à 2018)
- Densité moyenne : **404.3 hab/km²**
- Les habitants : **les Varçaises
les Varçois**

** Population légale millésimées 2018 en vigueur le 01/01/2021*

SITUATION GEOGRAPHIQUE

- 15 km au sud de Grenoble, sur l'axe de circulation menant au Trièves et vers Sisteron.
- Paysages variés entre la plaine agricole bordée à l'est par le cours d'eau du Drac et les falaises situées sous le Pic Saint-Michel (un des sommets du Vercors) à l'ouest.
- Superficie : **20.88 km²**
- Altitude : **de 250 m à 1 966 m**



ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

- La Région : **Auvergne - Rhône-Alpes.**
8 042 936 habitants
- Le département : **Isère**
1 271 166 habitants
- La Métropole : **Grenoble-Alpes Métropole**
446 612 habitants
49 communes
119 conseillers métropolitains

** Population légale au 1er janvier 2019- INSEE*

L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNE

- **Environ 180** agents équivalant à environ 125 temps plein.
 - 41% : petite enfance et enfance/jeunesse.
 - 16 % : social, culture, seniors et vie associative.
 - 15 % : entretien technique et aménagement
 - 12% : nettoyage des bâtiments.
 - 16 % : services ressources (juridique, informatique, ressources humaines, police municipale, finances, communication, affaires générales.)



1

PÔLE

AMÉNAGEMENT

*DÉVELOPPEMENT
DURABLE*

*RELATIONS AVEC
LA MÉTROPOLE*

Urbanisme - Foncier Aménagement

MISSIONS

Urbanisme réglementaire et opérationnel :

- Participer à la définition des documents d'urbanisme et de planification.
- Participer aux démarches stratégiques intercommunales (Schéma de cohérence territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.i.).
- Piloter la définition des grands projets d'aménagement .
- Appliquer le droit des sols (ADS), instruction et suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager et les déclarations préalables). Suivi du contentieux.
- Informer le public notamment sur les autorisations de construire, le cadastre, etc.

Foncier :

- Effectuer les acquisitions, cessions et suivre les préemptions avec Grenoble-Alpes Métropole.
- Suivre les procédures préalables au déclassement du domaine public.
- Mettre en œuvre et suivre les procédures de déclaration d'utilité publique (DIA).
- Préparer et organiser les commissions communales des impôts directs.

FAITS MARQUANTS 2021

- Suivi de la zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) «Les Coins» et notamment de son parc.
- Pilotage de l'étude sur l'aménagement de la zone Giraudière Nord-Est avec l'élaboration des dossiers de consultation pour la sélection d'un aménageur et la demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- Préparation des demandes d'évolution du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) pour la commune.
- Sélection d'une équipe de bureaux d'études pour conduire l'étude de programmation urbaine, architecturale et paysagère dans le cadre du projet «Cœur de Varces».
- Lancement de la démarche P.A.E.N. (protection des espaces agricoles et naturels) avec la Grenoble-Alpes-Métropole/ la Chambre d'agriculture/ le Département de l'Isère et 8 communes de l'ouest du Drac.



Démarche de concertation P.A.E.N.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la démarche «Cœur de Varcès», en lien avec Grenoble-Alpes Métropole, qui vise à améliorer le centre-ville de Varcès avec notamment l'organisation de temps de travail avec les usagers et les habitants (ateliers participatifs).
- Lancement du dossier de consultation pour la sélection d'un aménageur pour la tranche 3 de la Giraudière, dénommée « Giraudière Nord-Est ».
- Démarrage de la dématérialisation des dossiers de permis de construire.
- Organisation d'une commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) par an. Celle-ci formule un avis sur l'évaluation foncière et la mise à jour des propriétés bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance qui ont un impact.
- Poursuite du travail avec la Grenoble-Alpes-Métropole/ la Chambre d'agriculture/ le Département de l'Isère et 8 communes de l'ouest du Dra à la mise en place d'un PAEN (protection des espaces agricoles et naturels).

Focus

Quatre parcelles, situées à l'Est de la Marjoëra, sont portées depuis 2006 par l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (E.P.F.L-D) pour le compte de la commune. Le portage ne pouvant plus être prolongé, la commune de Varcès a engagé différentes études afin d'avoir une vision globale du secteur et pouvoir lancer **l'aménagement de la tranche 3 de la Giraudière dénommée « Giraudière Nord-Est »** qui correspond à trois des quatre parcelles portées par l'E.P.F.L-D. A l'été 2022, la commune devrait lancer une consultation pour sélectionner un aménageur qui proposera un projet cohérent et respectant les orientations des différentes études : circulation, environnementales, urbaines, architecturales et paysagères... Une réunion d'information à destination des habitants est également prévue. Dans le même temps, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devra être modifié par Grenoble-Alpes Métropole afin de le rendre compatible avec ces nouvelles orientations issues des différentes études.

Les services communaux suivent et organisent ce projet stratégique pour la commune.



Les chiffres 2021

4

agents
2,6 équivalents temps
pleins

55

instructions de permis
de construire

39

personnes reçues par
l'architecte conseil

133

instructions de déclara-
tions préalables

145

instructions de déclara-
tions d'aliéner



Environnement Développement durable

MISSIONS

- Mettre en œuvre des actions de développement durable.
- Mener des expérimentations autour de la gestion des déchets alimentaires.
- Accroître et promouvoir le développement des espaces verts.
- Promouvoir les gestes éco-citoyens auprès des habitants (notamment par le Centre socioculturel).
- Développer des économies d'énergie dans les bâtiments et les espaces publics.
- Organiser des évènements liés à la préservation de l'environnement.

FAITS MARQUANTS 2021

- Élaboration et approbation du volet communal du Plan Climat Air Energie Métropolitain
- Mise en route du réseau de chaleur bois-énergie au centre-ville pour 8 bâtiments communaux.
- Participation de la commune au challenge mobilité.
- Poursuite de l'extinction des lumières de la voirie de minuit à 5h et abaissement de l'intensité lumineuse.
- Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts.
- Participation au projet du futur Espace Naturel Sensible (ENS) des falaises du Moucherotte au Pic Saint Michel.
- Engagement dans la démarche d'un Atlas de la Biodiversité Communale porté par le Parc Naturel Régional du Vercors (à l'échelle de 38 communes).
- Adhésion à la ligue de protection des oiseaux et définition d'un plan d'actions sur la biodiversité.
- Labellisation « refuge LPO » du Parc Beylier (Ligue pour la Protection des Oiseaux).
- Végétalisation des cimetières.
- Achat de véhicules communaux conformes à la Zone à faibles émissions (Z.F.E).



- Labellisation Villes et villages étoilés : deux étoiles

PERSPECTIVES 2022

- Mise en œuvre des actions du volet communal du Plan Climat Air Energie Métropolitain.
- Organisation de la manifestation « Faites du vélo » en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole offrant la possibilité aux Varçois de tester des vélos à assistance électrique.
- Renforcement de temps de travail d'agents consacré aux actions de développement durable.
- Poursuite de l'achat de véhicules conformes à la Zone à faibles émissions (Z.F.E) de la Métropole.
- Poursuite d'événements de sensibilisation faisant la promotion des modes de déplacement actifs et alternatifs à la voiture individuelle (Challenge Mobilité, Faites du Vélo,...).
- Développement d'actions en faveur du tri des déchets (textile, encombrants ...).
- Poursuite de la mise en œuvre du décret tertiaire pour la réduction de la consommation énergétique des bâtiments (lancement d'études et élaboration d'un calendrier).
- Espace naturel sensible (ENS) : conventionnement pour protéger les falaises Est du Vercors, du Pic St Michel aux Trois Pucelles, avec les communes de Claix, Seyssins, Seyssinet, Saint Nizier et Lans en Vercors, afin de mettre en place des actions de protection du lieu et de pédagogie envers les habitants.
- Participation à la définition d'un atlas de la biodiversité communale (ABC) par le biais d'un groupe local, d'animation, de comptage et de sensibilisation.
- Création d'une mare pédagogique au sein du Parc Beylier.
- Inauguration du verger pédagogique communal, plantation d'arbres fruitiers et formation à la taille des arbres.
- Poursuite de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.
- Labellisation capitale verte de la « semaine pour la planète ».

Focus

En 2020, la Métropole a adopté son nouveau **Plan Climat Air Énergie métropolitain (PCAEM)** pour la période 2020-2030. C'est la feuille de route du territoire qui s'articule autour de cinq axes : s'adapter au changement climatique, agir pour la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air, valoriser les ressources du territoire, mobiliser les acteurs et structurer la gouvernance interne et enfin renforcer l'exemplarité interne. **La commune de Varcès-Allières-et-Risset s'est engagée** dès le début de cette démarche dans le cadre proposé par l'intercommunalité. Piloté par le service développement durable, le travail d'élaboration s'est fait en lien avec les services communaux, la commission extra-municipale sur la transition écologique et les élus, afin d'être cohérent avec les orientations et les objectifs ambitieux du PCAEM.

Les chiffres 2021

3 agents

1 équivalent temps plein
+ agents de plusieurs
services

85 %

du parc d'éclairage
public en extinction de
minuit à 5 h

22

arbres fruitiers plantés
au verger pédagogique
communal

6 remplacements

de véhicules utilitaires
par des véhicules élec-
triques

27 %

des points lumineux en
ville sont en LED

3

bornes écologiques
anti-moustiques
50
nichoirs à chauve-souris





2

***PÔLE
TECHNIQUE***

Espaces verts - voirie Propreté urbaine

MISSIONS

Espaces verts :

- Créer de nouveaux espaces verts.
- Entretien des espaces verts et le patrimoine arboricole.
- Fleurir et végétaliser la Ville (jardins, parcs, squares, écoles, espaces publics...).

Espaces publics :

- Gérer les cours des écoles, bâtiments communaux, cimetières, squares et parcs.

Voirie :

- Aménager, rénover et entretenir les chemins communaux, le mobilier urbain, l'éclairage public.
- Installer les illuminations de Noël.
- Déneiger les voiries et places publiques.

Propreté urbaine :

- Nettoyer et entretenir les rues, places communales et WC publics.

Relations avec Grenoble-Alpes Métropole (GAM) :

- Planifier les projets et travaux en lien avec la Métropole et suivi.
- Etre l'interface entre les habitants et la Métropole.

FAITS MARQUANTS 2021

- Remplacement des bacs à fleurs vétustes et végétalisation du cimetière de Varcès.
- Adaptation de l'entretien des espaces verts au changement climatique et aux sécheresses récurrentes avec la pose de films rétenteurs d'eau et le choix d'espèces plus résistantes.
- Poursuite de la participation de la commune auprès de Grenoble-Alpes Métropole concernant les réaménagements d'espaces publics de voirie permettant de sécuriser les déplacements en modes actifs et de pacifier les déplacements automobiles.
- Suivi du projet métropolitain de réparation du pont de Savoyères (route de Saint Ange).
- Rénovation de points lumineux : passage en LED.



PERSPECTIVES 2022

- Poursuite du remplacement des bacs à fleurs vétustes et végétalisation du cimetière de Risset.
- Poursuite de la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts de la commune.
- Poursuite de la participation de la commune auprès de Grenoble-Alpes Métropole concernant les réaménagements d'espaces publics de voirie permettant de sécuriser les déplacements en modes actifs et de pacifier les déplacements automobiles.
- Suivi du projet métropolitain de réfection de toute la voirie de la ZAC du pré de l'Orme.
- Poursuite de la rénovation de points lumineux : passage en LED.
- Aménagement du parc du centre technique municipal.
- Renouvellement d'engins du parc des espaces verts.
- Finalisation du remplacement du parc automobile conforme à la zone à faibles émissions (ZFE).

Focus

Mis en pratique depuis de nombreuses années sur le site des Poussous, **l'Eco-pâturage se développe sur la commune**, grâce à la mise à disposition de parcelles à un éleveur de moutons.

Contrairement à l'entretien mécanique ou chimique, l'éco-pâturage permet de préserver la faune et la flore. L'action des animaux endigue aussi le développement d'espèces envahissantes. De plus, les déjections animales jouent un rôle fertilisant et créent des micro-habitats précieux pour le développement de champignons, par exemple.

Cette pratique évite les nuisances sonores et améliore la qualité de vie.

L'éco-pâturage contribue, par ailleurs, au maintien et au développement d'une économie locale puisqu'une convention a été signée avec un éleveur.

Enfin, pour la commune, cela permet de consacrer le temps de travail économisé sur d'autres nouvelles zones à entretenir.



Les chiffres 2021

7
agents
+ 2 renforts d'été

380 m²
de massifs fleuris

3 km
d'entretien de taille de
haies

15 ha
de fauche et de tonte

2 500
fleurs plantées

Entretien de
1 200 points lumineux



Travaux / Entretien / nettoyage des bâtiments et cantines scolaires

MISSIONS

Travaux bâtiments :

- Entretien des bâtiments communaux.
- Élaborer des projets de construction et/ou de réhabilitation de bâtiments communaux.
- Mettre les sites aux normes de sécurité et d'accessibilité.
- Assurer les travaux d'entretien et de dépannage.

Entretien des espaces publics et du matériel :

- Gérer le parc de véhicules et de matériels.
- Entretien des parkings municipaux et le stationnement de surface.
- Installer et démonter les équipements et matériels lors des manifestations ou réceptions.

Nettoyage bâtiments et cantines scolaires :

- Garantir le bon fonctionnement et la propreté de l'ensemble des bâtiments communaux.
- Assurer la mise en service des repas à la cantine et l'entretien.

FAITS MARQUANTS 2021

- Pose de serrures électroniques aux écoles Mallerin et à l'école des Poussous.
- Installation de purificateur d'air dans les salles de préparation des repas des cantines scolaires.
- Isolation des combles de la Mairie et aménagement de nouveaux bureaux.
- Mise en accessibilité de la Cure, pour les personnes à mobilité réduite.
- Aménagement de la voirie autour de l'Oriel suite à l'installation du réseau de chaleur bois.
- Remplacement des ampoules par des LED au boulodrome.
- Remplacement des projecteurs à iode par des projecteurs à LED au gymnase L. Terray.
- Réalisation d'une étude pour la création d'une salle multi-activités.
- Réalisation d'une étude pour l'extension du multi-accueil.
- Suivi des études de faisabilité du projet de terrain de foot synthétique qui sera situé sur la commune de Vif en partenariat avec la ville de Vif.
- Réactualisation du plan de maîtrise sanitaire dans les cantines scolaires.
- 2ème tranche de la rénovation de l'église.



PERSPECTIVES 2022

- Rénovation du toit du gymnase Belledonne.
- Livraison du terrain de foot synthétique à Vif, financé par les deux communes de Varcès et Vif.
- Suivi des travaux de l'extension du multi-accueil.
- Équipement de toutes les salles de classe des deux groupes scolaires en capteur CO₂, afin de vérifier le renouvellement de l'air et procéder à une aération si besoin.
- Formation du personnel de restauration scolaire au plan de maîtrise sanitaire.



Focus

Les lampes à iode ne sont plus disponibles à la vente depuis le 12 avril 2017. Cette réglementation a pour but de **réduire l'impact environnemental des lampes énergivores.**

Le parc d'éclairage public de la commune est constitué de 27% d'éclairage à LED, un programme de rénovation sur 2022 est prévu afin de rénover les luminaires les plus vétustes présents sur la commune. Les bâtiments et équipement sportifs de la commune sont eux aussi concernés, de nombreux chantiers de rénovation ont déjà eu lieu ou sont prévus, comme les terrains de foot et de tennis.

Les chiffres 2021

3

agents / entretien des bâtiments

16 766 m²

de bâtiments à entretenir et nettoyer

26

véhicules et remorques

23 agents

19 équivalents temps plein / nettoyage des bâtiments / cantine

22

sites à entretenir

961

interventions des services techniques



Systeme d'information - téléphonie

MISSIONS

Pour les services communaux et les écoles :

- Gérer l'installation et la maintenance en condition opérationnelle du parc informatique, téléphonique (fixes et mobiles) et des copieurs.
- Gérer les utilisateurs (habilitations, contrôles d'accès, ...)
- Gérer l'infrastructure système du réseau local et des accès (Internet, Messagerie, Téléphonie).
- Garantir la sécurité « informatique » de l'infrastructure (Sauvegarde/archivage/intégrité).
- Assister les utilisateurs (demandes/incidents) pour les agents/élus et personnels des écoles.
- Définir et mettre en oeuvre des projets numériques.

FAITS MARQUANTS 2021

Infrastructure / logiciels :

- Bibliothèque : migration de l'application métier vers un portail Cloud qui permet l'accès à un fonds documentaire en ligne et la réservation en temps réel.
- Fin du plan de changement des écrans et de matériels obsolètes.
- Déploiement des contrôles accès/alarmes sur les bâtiments en lien avec les services techniques.
- Téléphonie fixe : migration du site du centre de loisirs vers celui de la Mairie.
- Téléphonie mobile : déploiement de la flotte vers smartphones.
- Unification de l'annuaire des utilisateurs des différents sites pour l'authentification depuis n'importe quel bâtiment.
- Déploiement du WIFI au centre socioculturel, centre de loisirs et l'Oriel pour les utilisateurs internes et invités : sécurité et journalisation.
- Oriel : normalisation du câblage et installation de Pont Radios pour Wifi extérieur.

Crise sanitaire : adaptations des outils

- Déploiement de matériels et de solutions techniques pour la mise en place du télétravail pendant la crise sanitaire.
- Mise en place d'une solution sécurisée pour permettre aux agents de télétravailler.

Groupes scolaires :

- Participation à l'installation des vidéoprojecteurs au plafond avec écran adapté au-dessus des tableaux de classes.
- Mallerin élémentaire : changement du copieur.
- Poussous : mise aux normes de la salle Informatique.



PERSPECTIVES 2022

Infrastructure / logiciels :

- Audit externe de sécurité sur le cœur de réseau.
- Amélioration de la sécurité de l'outil pour le télétravail.
- Harmonisation des outils téléphoniques.
- Mise en place d'un outil de supervision des matériels du cœur de réseau pour les remontées de pannes et de maintenance préventive.
- Sécurisation des accès inter-sites.
- Migration de l'application métier de gestion du courrier vers un portail en mode «Cloud» (informatique en nuage - le logiciel est accessible via Internet plutôt que sur le serveur informatique de la commune).

Groupes scolaires :

- Groupe scolaire Poussous : normalisation de la salle serveur et remplacement de 16 ordinateurs de la salle informatique .
- Ecoles : mise en place de 2 copieurs couleurs pour maîtriser les coûts d'impression.

Bâtiments communaux :

- Résidence Autonomie et centre socioculturel : réfection du câblage réseau et mis en place de la téléphonie IP (Internet Protocol).

Focus

Les groupes scolaires Mallerin et Poussous sont dotés d'équipements informatiques à disposition des enseignants et des élèves :

- 1 pc portable par classe relié à un serveur de stockage de données et à l'internet sécurisé.
- 1 vidéoprojecteur par classe pour diffuser au tableau les supports de cours numériques.
- Un accès à un copieur pour imprimer et scanner des documents.
- Une salle informatique dédiée et dotée de 16 ordinateurs pour travailler de manière individuelle ou collective sur des thématiques pédagogiques.

L'infrastructure réseau, l'installation et la maintenance des outils, l'assistance aux instituteurs, les projets d'évolution sont intégralement gérés par le service informatique de la commune.

Les chiffres 2021

2
agents
Depuis octobre : 3

190
comptes utilisateurs de
messagerie

160
ordinateurs
20
tablettes

120
agents / élus utilisateurs

1 120
demandes d'assistance
utilisateurs

10
photocopieurs
43
téléphones mobiles





3

***CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
(CCAS)***

Petite enfance Parentalité

MISSIONS

MULTI-ACCUEIL TIT'OURS

- Assurer l'accompagnement des familles et l'accueil des jeunes enfants.
- Assurer la sécurité et le bien-être des enfants.
- Assurer des activités permettant l'éveil et la socialisation des enfants.
- Participer à l'animation du Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.) et aux animations Petite Enfance.

RPE : Relais Petite Enfance (ex Relais assistant(e)s maternel(le)s)

- Garantir la mission d'information en direction des familles et des assistantes maternelles.
- Proposer des temps d'éveil en direction des enfants et des assistantes maternelles.
- Renforcer la professionnalisation des assistantes maternelles (formation continue).
- Proposer des soirées débats et réunions d'informations aux parents et assistantes maternelles.
- Participer à la commission parentalité.
- Participer à l'animation du Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.) et aux animations petite enfance.

L.A.E.P. : lieu d'accueil enfant / parent

- Accueillir les parents et leurs enfants de moins de 6 ans pour favoriser leur socialisation en lien avec le centre socioculturel (C.S.C.) Émile ROMANET et le service enfance jeunesse (S.E.J.).

FAITS MARQUANTS 2021

MULTI-ACCUEIL

- Intégration du personnel d'entretien et de restauration sous la responsabilité de la directrice du multi-accueil.
- Arrivée d'une nouvelle directrice et d'une nouvelle éducatrice de jeunes enfants.
- Mise en place de projets variés : tapis à histoire, multi-sensoriel, extérieur, communication.
- Partenariats avec les différents services de la ville : bibliothèque, résidence autonomie pour personnes âgées, ludothèque...
- Poursuite de la définition du projet d'extension et d'adaptation du multi-accueil (+ 5 berceaux).

RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E.)

- Mise en place d'un guichet unique pour l'information des familles sur les différents modes d'accueil.
- Réunion de rentrée avec les assistantes maternelles pour favoriser l'émergence de projets.
- 1 272 passages (enfants et assistantes maternelles). 23 assistances maternelles différentes ont fréquenté le RPE.

L.A.E.P. : lieu d'accueil enfant / parent

- Réouverture de l'accueil début janvier 2021.
- Organisation de réunions d'équipes avec le L.A.E.P. de Vif (échanges de pratiques, etc...).

PERSPECTIVES 2022

MULTI-ACCUEIL

- Lancement des travaux d'extension du multi-accueil.
- Déménagement vers l'accueil de loisirs l'Arc-en-Ciel pendant toute la durée des travaux.

R.P.E. (Relais Petite Enfance)

- Reprise des temps collectifs avec les assistantes maternelles et des temps festifs et conviviaux.
- Mise en place du Guichet Unique Petite Enfance afin d'orienter les familles dans la recherche d'un mode de garde.
- Accompagnement des assistantes maternelles et des parents suite à la mise en place de la nouvelle convention collective.
- Mise en place des temps d'échanges réguliers avec la PMI (Protection Maternelle Infantile).
- Accompagnement des assistantes maternelles dans leur formation
- Organisation de la fête du R.P.E en fin d'année scolaire.

Focus

Depuis 2019, un travail sur le **projet d'extension du multi-accueil** a été mené par le C.C.A.S, en collaboration avec les différents services de la commune, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Protection maternelle et infantile (PMI). Fin 2021, le projet a été finalisé et les travaux débiteront en août 2022. Ce projet permettra d'accueillir 5 enfants supplémentaires le matin et l'après-midi et 10 enfants le midi. Durant les travaux, les enfants seront accueillis à l'Arc-en-Ciel.

Du nouveau pour le Relais d'Assistants Maternelles qui change de nom en devenant le Relais Petite Enfance. Ce nouveau nom s'accompagne de nouvelles missions notamment l'accompagnement des familles dans leur recherche de mode de garde individuel et collectif. Le RPE devient le guichet unique pour toute demande de mode de garde.



Les chiffres 2021

1

agent
au
Relais petite enfance

76

temps collectifs organi-
sés par le
Relais petite enfance

6

agents de différents ser-
vices au Lieu d'accueil
enfant / parent

39

séances au Lieu d'accueil
enfant / parent (L.A.E.P)

10 agents

9.6 équivalents temps
plein au multi-accueil

74

enfants inscrits au
multi-accueil

65

Assistants maternelles
accompagnées par le
Relais petite enfance

515

personnes accueillies au
L.A.E.P (319 enfants et
196 parents)

Les chiffres 2021 sont impactés par la crise sanitaire

Seniors

MISSIONS

- Accueillir, informer et orienter sur les différents services existants.
- Accompagner dans les démarches administratives, notamment l'aide à la constitution des dossiers (allocation personnalisée d'autonomie, télé-alarme, aide sociale, etc.).
- Assurer le service de portage de repas à domicile.
- Assurer le service de navettes en minibus au supermarché à Varcès et au club Beauregard, une fois / semaine.
- Coordonner et mettre en œuvre le plan canicule.
- Assurer les coordinations gérontologiques et individuelles pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions.
- Organiser des animations.

FAITS MARQUANTS 2021



- Continuité des services auprès des seniors pendant la crise sanitaire (portage repas à domicile, coordinations gérontologiques, navette au supermarché, etc.).
- Distribution des paniers gourmands en décembre sans goûter en raison de la crise sanitaire avec distribution à domicile par les élus de certains paniers.
- Organisation du repas de Noël des seniors reportée au printemps 2022 en raison de la crise sanitaire.
- Mise en place de la commission « Bien vieillir » en lien avec l'association du centre socioculturel et les membres du conseil d'administration du C.C.A.S.
- Modification de l'organisation du portage des repas à domicile avec l'externalisation du service à l'entreprise qui fournit les repas au service scolaire. Le C.C.A.S garde toutefois la gestion des inscriptions et un lien avec les usagers.
- Mise en place d'une veille sociale pendant la crise sanitaire auprès des personnes âgées ou isolées inscrites dans le cadre du plan canicule : appels téléphoniques.
- Organisation de la vaccination de 128 seniors (dont les résidents et le personnel de la résidence autonomie Maurice Gariel) en lien avec les médecins et infirmières de Varcès.
- Accueil du « Truck SOLIHA » : service mobile d'information et de formation pour favoriser le maintien à domicile dans un logement adapté. Le truck permet à chacun de tester ce qu'il est possible d'intégrer dans son logement.
- Organisation, en octobre 2021, de la « Semaine Bleue » en partenariat avec le centre socioculturel Émile Romanet.



PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la réflexion sur le «Bien vieillir à Varces» en lien avec le centre socioculturel Emile ROMANET et organisation de la Semaine Bleue 2022.
- Repas des seniors en Avril 2022 (report au printemps en raison de la crise sanitaire).
- Poursuite du développement des actions à destination des Seniors.



Focus

Une commission «Bien vieillir» a été créée en 2021 au sein du C.C.A.S. Elle regroupe différents acteurs du secteur seniors de la commune dont le centre socioculturel (C.S.C). Elle a pour but de développer les actions à destination de ce public. C'est ainsi que différentes actions, menées par les professionnels et des bénévoles, ont vu le jour et se sont concrétisées dans le cadre de la «Semaine bleue» du 4 au 9 octobre, sur le thème «Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire». Des ateliers de réflexologie, de prévention des chutes, de coiffure, balade et partage, cuisine avec un chef, repas... se sont ainsi succédés à la Résidence autonomie et au CSC.



Les chiffres 2021

2

agents
1,45 équivalents temps plein service seniors

4

visites à domicile

284

paniers gourmands de Noël distribués

3

dossiers A.P.A traités

1 agent

au portage des repas jusqu'en août 2021

48

Navettes au supermarché

16

Navettes club seniors
Beauregard

11 269

repas portés à domicile

2

coordinations gériatologiques

Résidence autonomie Personnes âgées

MISSIONS

- Gérer administrativement, financièrement et techniquement la résidence Maurice GARIEL, composée de 16 logements.
- Veiller au confort des résidents et assurer leur sécurité.
- Assurer le suivi avec les familles.
- Proposer et assurer des actions et animations afin de préserver l'autonomie et le lien social.
- Accompagner les résidents dans leurs démarches quand un changement de structure s'avère nécessaire.
- Assurer une distribution de repas le midi en salle collective aux résidents et retraités de la commune.

FAITS MARQUANTS 2021

- Organisation de la vaccination contre la Covid-19 des résidents et personnels au sein de la résidence.
- Renouvellement du conseil de la vie sociale (C.V.S.).
- Adaptation permanente des mesures pendant la crise sanitaire : visites, déplacements, animations collectives, etc.
- Organisation de 229 animations dont 141 séances sur le thème de la mémoire et des facultés cognitives, 5 animations collectives par semaine, 5 fêtes d'anniversaire, 3 apéritifs collectifs en soirée, 4 petits déjeuners collectifs et 3 repas improvisés : barbecue, etc.
- Développement des sorties à la journée : Palais Idéal du Facteur Cheval, Lac des Cordeliers, Funiculaire du Touvet, etc.
- Changement des portes, fenêtres et volets (2ème tranche).
- Rénovation de 2 appartements suite à des départs.
- Développement de la communication à destination de tous les seniors de la commune sur les activités proposées à la résidence autonomie.

PERSPECTIVES 2022

- Remise en place des activités intergénérationnelles.
- Évaluation des actions et du fonctionnement de la Résidence.
- Redéfinition du projet d'établissement.
- Participation aux commissions d'attribution des places dans les EHPAD.
- Convention avec l'EHPAD de Vif.
- Développement des actions au sein de la résidence ouvertes aux Varçois et des actions de proximité.



Focus

Les actions qui ouvrent la résidence autonomie sur l'extérieur se sont développées malgré le contexte encore très impacté par la pandémie de Covid-19. L'implication des résidents est également mise en avant comme le montre la mise en place de sorties journées et de repas improvisés.

La démarche de fonctionnement mise en place en 2020 par l'équipe, plaçant les résidents au cœur de ses actions, a été poursuivie. Écoute, disponibilité, bienveillance et polyvalence préfigurent le nouveau projet d'établissement qui sera finalisé en 2022.



Les chiffres 2021

5

agents
3,7 équivalents temps plein

4 départs
4 arrivées

229

animations

16 résidents

6 hommes
10 femmes

10

sorties à la journée

12

participants extérieurs
aux ateliers mémoire du mardi



Administration du C.C.A.S* Aides - logements sociaux

MISSIONS

Aides sociales

- Accompagner les Varçois dans les démarches administratives et notamment l'aide à la constitution des dossiers (accès aux droits, aide sociale, etc.).
- Accueillir et informer les demandeurs d'aides sociales légales et instruire les dossiers (bons alimentaires, aides financières, etc.).
- Effectuer la domiciliation des personnes sans domicile pour qu'elle puissent faire valoir leurs droits.

Logement

- Accueillir les demandeurs de logement social et gérer le suivi des dossiers.
- Mettre en œuvre et gérer les procédures de péril et d'insalubrité.

Administration du C.C.A.S

- Préparer les conseils d'administration du C.C.A.S. : notes de synthèse, convocations, etc.
- Envoyer les délibérations au contrôle de légalité.
- Rédiger les comptes-rendus des conseils d'administration.

FAITS MARQUANTS 2021

- Continuité de l'accueil des personnes pendant toute la crise sanitaire.
- Démarrage de l'Analyse des Besoins Sociaux.
- Définition d'un règlement des aides facultatives.
- Organisation de la 2ème Instance Locale de Suivi des Objectifs d'Attribution (ILSOA) à Varcès.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux et définition d'un programme d'actions.
- Réorganisation du service avec les départs à la retraite de deux agents.
- Mise en place d'une mutuelle communale.
- Campagne grand public de vaccination COVID-19 en janvier 2022 (centre de vaccination éphémère) à l'Oriel en lien avec les cabinets infirmiers de la commune.

* Centre communal d'action sociale

Focus

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a lancé son « **analyse des besoins sociaux** » en septembre 2021 afin d'établir un portrait sociodémographique de la commune et définir les axes prioritaires d'action dans le domaine.

Parallèlement à la synthèse de données statistiques, deux questionnaires ont été élaborés et diffusés à la population en version papier et numérique.

Ces questionnaires ont été disponibles du 5 septembre au 10 octobre 2021.

L'enquête destinée aux personnes de 18 ans à 59 ans a reçu 117 retours et l'enquête destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans, a reçu 65 réponses.

Le panel de répondants ne peut être considéré comme représentatif puisque basé uniquement sur la base du volontariat. Il ressort néanmoins des réponses un besoin de places supplémentaires pour les modes de garde collectifs et individuels des enfants de moins de 3 ans, davantage d'activités destinées aux enfants de moins de 3 ans et aux seniors (en particulier des activités adaptées).

Deux premiers ateliers de travail collaboratifs avec les membres du conseil d'administration du CCAS ont ensuite eu lieu en novembre 2021 afin de définir les enjeux pour les années à venir en matière de social pour la commune. Quatre thèmes sont ressortis comme pistes de travail : la précarité, les seniors, la petite enfance et les familles.

D'autres séances de travail sont programmées en 2022 qui permettront au CCAS de définir des objectifs et actions à mettre en œuvre sur ces thématiques pour les années à venir.



Les chiffres 2021

4

agents
2.75 équivalents temps plein

4

aides financières exceptionnelles

23

logements sociaux attribués

9

conseils d'administration du CCAS

12

bons alimentaires

273

dossiers de demandes de logements

7

commissions d'attribution de logements

48

délibération du CCAS
9
arrêtés

Les chiffres 2021 sont impactés par la crise sanitaire



4

PÔLE

*SOCIO-ÉDUCATIF
&
CULTUREL*

Enfance - jeunesse

MISSIONS

Activités périscolaires, restauration collective et transport scolaires

- Accueillir des élèves de maternelle et primaire le matin avant l'école, à la pause méridienne et le soir en dehors des horaires scolaires.
- Assurer le service de transport scolaire.
- Assurer le suivi du prestataire de la restauration collective et assister à la « commission menu».
- Proposer un programme d'activités variées avec le tissu associatif, les écoles et les autres services municipaux autour des thèmes : sport, culture, développement durable, citoyenneté, sciences.
- Organiser des événements avec et pour les enfants et les jeunes.

Activités extrascolaires

- Gérer les accueils de loisirs des maternelles et des élémentaires.
- Assurer la gestion et le développement des activités pour les jeunes lors des vacances scolaires.
- Organiser des séjours d'été pour les 9-11 ans et adolescents.
- Proposer un programme d'activités variées.

Secteur jeunes

- Proposer des activités aux jeunes dès l'entrée au collège et jusqu'au lycée.
- Favoriser la participation des jeunes et leur autonomie.

Secrétariat

- Accueillir les familles : inscriptions, annulations, modifications...
- Gérer le bâtiment « Arc-en-Ciel ».

FAITS MARQUANTS 2021

- Nouvelle période de fermeture de 3 semaines au printemps liée à la crise sanitaire avec un accueil exceptionnel des enfants dont les parents avaient une profession définie comme prioritaire. Constante adaptation dans les nombreux protocoles imposés par les instances.
- Démarrage de la dématérialisation de la fiche sanitaire.
- Maintien d'une offre de loisirs de qualité malgré le contexte.
- Projet «Langue Des Signes» sur les 3 temps du service (périscolaire, mercredi et vacances) et auprès des équipes.
- Fête du jeu sur le thème de la Fête Foraine avec plus de 300 personnes.

PERSPECTIVES 2022

- Actions fortes autour du gaspillage alimentaire sur les deux cantines de la commune.
- Reprise progressive des ateliers ludiques pour faire découvrir aux enfants un panel d'activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques.
- Organisation de deux séjours enfance jeunesse sur le même site.
- Continuité dans la dématérialisation des fiches d'inscription.



Focus

La commune de Varcès est soucieuse de travailler en cohérence avec l'ensemble des partenaires éducatifs de la commune.

En premier lieu, bien sûr les parents mais aussi l'équipe d'enseignants et les directrices des écoles ainsi que les associations varçoisaises accueillant des enfants.

Cette démarche se matérialise par la signature du **Projet Éducatif Territorial**, co-signé par le Maire de la commune, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Éducation Nationale.

Ce contrat d'engagements formalise une démarche partenariale et évolutive proposant à chaque enfant et jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous ses temps de vie.

Des actions clairement définies avec des thématiques autour de l'éco-citoyenneté, de l'accompagnement individualisé ou de la découverte culturelle et sportive rassembleront l'ensemble des acteurs pendant une durée de 3 ans.



Les chiffres 2021

60

agents
32.5 équivalents temps plein

550

enfants à la cantine en moyenne par jour

650

factures / mois pour l'ensemble des services

245

enfants au périscolaire du matin et du soir en moyenne par jour

65

enfants utilisant le transport scolaire

75

adolescents différents ont fréquenté l'accueil jeune

90 enfants de 3 à 11 ans

en moyenne à l'accueil de loisirs (mercredis et vacances)

Les chiffres 2021 sont encore impactés par la fermeture des écoles ou du service enfance jeunesse pendant la crise sanitaire

Education

MISSIONS

- Accueillir de manière optimale les élèves dans les 3 écoles municipales pour participer à la réussite éducative des enfants.
- Assurer l'interface entre les parents d'élèves et les écoles en favorisant le dialogue (préparation des conseils d'écoles).
- Gérer l'intendance et les budgets communaux dédiés aux établissements scolaires (dotations par élèves pour les livres, fournitures, sorties pédagogiques, etc.).
- Assister le corps enseignant concernant les activités pédagogiques, l'hygiène et la sécurité des enfants grâce aux Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (A.T.S.E.M.).
- Assister les enseignants pour les cours de musique et de sport.
- Organiser et mettre en œuvre les interventions au sein des écoles : bibliothécaires, ludothécaire, intervenants de musique et de sport.
- Gérer les admissions dans les écoles.

FAITS MARQUANTS 2021

- Mise en œuvre du cadre de collaboration entre les ATSEM et les enseignants en dégagant un temps dédié aux séances de travail.
- Mise en place des groupes de travail avec les ATSEM des deux sites (conférence avec le Relais Parents Enfants (R.P.E) sur la communication non verbale).
- Adaptation des protocoles sanitaires pour l'entretien des locaux et l'accueil des enfants et accompagnement des directrices d'école dans la mise en place des mesures sanitaires tout au long de la crise : hygiène, activités en groupes non mélangés, etc.
- Adaptation des cours de musique et de sport par les intervenants tout au long de la crise sanitaire.
- Mise en place de serrures électroniques dans les groupes scolaires Mallerin et Poussous.
- Réfection d'une salle de classe et du bureau des ATSEM à l'école maternelle Mallerin.
- Mise en route du réseau de chaleur avec la chaufferie bois à l'école Mallerin.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de l'installation au plafond des vidéo-projecteurs dans les classes.
- Poursuite des groupes de travail (enfants en situation de handicap, yoga...).



Focus

Acteur et souvent actrice incontournable de la vie d'une école maternelle, **l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles l'A.T.S.E.M** assiste l'enseignant dans la classe, peut assurer l'accueil du matin, aider les petits à l'heure de la cantine, leur inculquer les règles d'hygiène, mais aussi veiller à la propreté des locaux.

Cette année, les 8 A.T.S.E.M ont bénéficié de temps de réunion et de formation sur la communication non verbale et les enfants en situation de handicap. Ces formations ont permis d'acquérir des connaissances, des savoir-faire et savoir-être. Une aide pour définir et déployer des outils afin d'accompagner l'enfant .



Les chiffres 2021

14 agents
7.4 équivalents temps plein

1
intervenant musical

1
intervenant sportif

757 élèves
en maternelle et primaire

20
classes primaires

10
classes maternelles



Bibliothèque - Lecture publique

MISSIONS

- Accueillir le public pour les prêts ou la consultation et apporter des conseils.
- Gérer et mettre en valeur le fonds des différentes collections.
- Définir et proposer des animations dans le cadre scolaire au sein des établissements et de la bibliothèque.
- Proposer une programmation d'animations autour de diverses médiations.
- Participer à des événements organisés par d'autres acteurs de la commune.
- Accompagner les bénévoles.
- Effectuer le catalogage des ouvrages et la communication.
- Participer au réseau des bibliothèques métropolitaines.

FAITS MARQUANTS 2021

- La reprise de la fréquentation et des emprunts à la bibliothèque a été très satisfaisante, notamment chez les enfants et les familles. A tel point qu'on a même enregistré plus de prêts jeunesse qu'en 2019, année référence pour ce service. Malheureusement, cette « reprise » n'a pas été accompagnée du même retour chez le public adulte. À l'image d'autres lieux culturels tels que les cinémas ou les théâtres, les adultes tardent à reprendre leurs habitudes à la bibliothèque.
- Crise sanitaire : avec l'obligation du pass sanitaire : maintien d'un service de «click and collect» pour les personnes ne pouvant accéder à la bibliothèque. Ce service a été peu utilisé, il est donc difficile de juger l'impact réel de la mise en place de ce service sur la baisse de fréquentation du public adulte.
- Reprise progressive des activités habituelles de la bibliothèque : collaboration avec Grenoble-Alpes-Métropole autour de la Numothèque - club Lecture - partenariats avec le collège, le Relais Petite Enfance, accueils de classes et évidemment ouverture au public avec moins de contraintes (fin de la quarantaine, de la jauge...).
- Accueil d'un auteur de BD en partenariat avec le collège de Varcès et Grenoble-Alpes-Métropole (Cf. Focus page suivante).

PERSPECTIVES 2022

- Mise en place pour tous de la gratuité de l'inscription à la bibliothèque.
- Pérennisation de la collaboration métropolitaine.
- Projet tout public d'accueil d'une autrice de BD et d'un éditeur indépendant.
- Reconquête du public adulte (gratuité, offres numériques, toujours autant de nouveautés) et fidélisation des jeunes et des familles.

Focus

Un club BD-mangas a été organisé au printemps **avec la documentaliste du collège Jules-Verne**. Cela nous a permis de toucher les collégiens grâce à un genre de lecture qu'ils affectionnent particulièrement. Point d'orgue de ces temps méridiens du vendredi, **les enfants ont pu rencontrer l'auteur de BD grenoblois Tommy Redolfi** le 18 juin à la bibliothèque. Découverte de l'importance et de la qualité du travail de l'artiste, créations très inspirées de BD, échanges de qualité... , ce fut un moment très réussi.

Notons l'importance du partenariat pour ce genre de projets. Tout cela n'a été rendu possible que grâce aux motivations et aux moyens conjoints du collège de Varcès, de Grenoble-Alpes Métropole et de la bibliothèque de Varcès.



Les chiffres 2021

2
agents

+ de 13 000
visites

+ 18%
de prêts jeunesse / à
2019
+61% / 2020

943
usagers inscrits

34 354
prêts

30
accueils de classe



Vie associative Guichet unique

MISSIONS

- Gérer les demandes des associations de mises à disposition de salles, installations sportives et de matériels.
- Assurer la billetterie des spectacles organisés par Varcès Animations Culture et des événements culturels communaux.
- Organiser le forum des associations.
- Accompagner les associations dans leur demande de subvention à la commune et instruire les dossiers de demande de subvention.
- Promouvoir les activités de la vie associative à travers les différents supports de communication de la ville.

FAITS MARQUANTS 2021

- Organisation du Guichet Unique au sein du nouveau service CESVA (Culture, Événements, Sports et Vie Associative).
- Réalisation d'un guide du guichet unique pour les associations.
- Reprise de la vie associative et des événements après la crise sanitaire en respectant les différents protocoles sanitaires : Forum des associations, Marché de Noël, activités associatives dans les gymnases et salles polyvalentes.
- Participation au projet de création de la future salle Multi-activités : comité de pilotage, lien avec l'architecte, appel d'offre pour construction, lien avec les services techniques et juridique.



PERSPECTIVES 2022

- Évaluation et structuration du nouveau service CESVA culture, évènements, sport et vie associative : en identifiant notamment les besoins et les différentes missions pour accompagner les associations dans toutes leurs démarches et coordonner les manifestations communales.
- Redéfinition des évènements communaux dans leur ensemble en prenant en compte le planning général des évènements Varçois.
- Définition du projet de création de la future salle multi-activités : répartition des différentes occupations par les différents publics, montage du dossier de subvention CAF (Caisse d'Allocations Familiales), élaborer le règlement et la tarification de la mise à disposition de la salle, optimiser les volumes d'occupation en lien avec les autres salles de Varces.
- Réalisation d'un diagnostic d'utilisation des différents équipements.



Focus

Le service Culture, Évènements, Sports et Vie Associative (CESVA) a vu le jour en 2021. Il regroupe le guichet unique aux associations, la bibliothèque, les actions culturelles et la gestion des équipements. Il s'occupe également de l'organisation de certains évènements communaux.

Dans le cadre de ses missions, la responsable a activement piloté, avec le directeur du pôle technique, la définition du **projet de salle multi-activités** sur la commune.

Ce projet a pour ambition de répondre aux besoins de la population pour l'organisation d'évènements festifs privés (mariages, anniversaires, etc.), mais aussi pour accueillir un des deux groupes scolaires (activités sportives) ou le service du périscolaire. Il pourra également bénéficier à certaines associations pour des réunions ou des activités...

L'objectif est une ouverture en septembre 2024.

Les chiffres 2021

2

agents
0,75 équivalents temps plein

66

dossiers de demandes de subventions

56

conventions de prêts de matériels

270

badges d'accès des bâtiments à gérer

60

associations recevant une subvention

42

mises à disposition d'équipements extérieurs pendant la crise sanitaire



Actions culturelles L'Oriel

MISSIONS

Salle de spectacle l'Oriel :

La programmation de la majeure partie des spectacles à l'Oriel est déléguée à l'association «Varces Animation Culture».

Un agent municipal intervient cependant dans la gestion de cette salle pour :

- Entretien des équipements spécifiques de la salle et accompagner en régie des événements.
- Accueillir des compagnies en résidence.

Animations :

- Organiser des manifestations culturelles sur le territoire.
- Soutenir techniquement les associations culturelles dans le développement de leurs animations comme Varces Animation Culture, le Centre socioculturel, Touloutim, École de musique moderne en Isère (EMMI), ...

FAITS MARQUANTS 2021

- Suspension des spectacles jusqu'à mai 2021 en raison de la crise sanitaire.
- Accueil de 5 résidences d'artistes (Mme Zola, La Roulotte, Petits bâtons Production (2 fois), Le Clos Jouvin).
- Accueil régulier de stagiaires (lycéens et jeunes accompagnés par la Mission Locale) pour faire connaître les métiers du spectacle et aider les jeunes dans leurs parcours professionnels (4 jeunes suivis sur 2 mois au total)
- Reprise de la saison avec contraintes sanitaires (jauge, port du masque...) et reports de spectacles.
- Achat d'une nouvelle régie lumière et d'un petit vidéo projecteur pour de plus petits événements.
- Achat d'une banque d'accueil aux personnes à mobilité réduite et d'une télé pour diffuser la programmation.
- Accueil régulier de réunions institutionnelles et locations professionnelles.
- Reprise des concerts «Un Sol Hit», dans des lieux insolites de la commune en septembre, comme par exemple sur le parvis de l'église ci-dessous.



PERSPECTIVES 2022

- Isolation des combles de l'Oriel.
- Peinture de la façade.



Focus

Les actions culturelles, et notamment celles programmées dans la salle de spectacle l'Oriel, ont été cette année encore pleinement impactées par la crise sanitaire puisque les spectacles ont été annulés jusqu'en mai.

La commune a continué à mettre à disposition l'Oriel à des artistes pour qu'ils puissent travailler en mode «résidence». 4 compagnies ont ainsi été accueillies (2 de plus que l'année dernière). Les artistes ont ainsi pu créer et répéter pour préparer leurs futures représentations.

Le régisseur a donc accompagné ces résidences d'artistes, mais il a également aussi suivi et accueilli les réunions institutionnelles ainsi que des stagiaires afin de les familiariser aux métiers de l'audiovisuel.

La reprise de la saison en septembre a généré une activité assez dense en raison des reports de quelques spectacles lors de la crise sanitaire.

Les chiffres 2021

1
agent

5
accueils de résidence
d'artistes

11
accueils de spectacles

49
locations ou prêts de
l'Oriel



Les chiffres 2021 sont impactés par la fermeture de l'Oriel pendant la crise sanitaire jusqu'en mai

Centre socioculturel Emile Romanet

MISSIONS

Le Centre socioculturel (C.S.C.) est géré en autonomie par des bénévoles de l'association du centre. Des agents municipaux sont cependant en appui pour la gestion et l'animation. Leurs missions principales sont :

- Accompagner les bénévoles du centre dans leurs missions de gestion administrative, financière et technique.
- Gérer techniquement le bâtiment du centre.
- Gérer et coordonner l'équipe d'agents du centre.
- Animer le comité de pilotage du C.S.C.

FAITS MARQUANTS 2021

- Premier repas des ateliers Grain d'sel et Cordons bleus dans la nouvelle cuisine du CSC.
- Une Bande à Pixel 2021 majoritairement en ligne.
- Réouverture de la ludothèque en présentiel.
- Création d'une nouvelle activité marche « Marchons ensemble ».
- Participation à la quinzaine de la parentalité avec des animations proposées par différents services de la commune.
- Fête du CSC avec la déambulation clownesque par la Cie Le bateau de papier.
- De nombreux repas d'habitants pendant l'été pour retrouver du lien social.
- Spectacle « La chasse est ouverte » : point de départ de notre réflexion et travail sur l'égalité femmes-hommes.
- Organisation de la Semaine bleue en partenariat avec le Centre communal d'actions sociales (C.C.A.S) et la résidence autonomie.
- Mise en place d'activités pour les seniors.
- Collectes de protections périodiques en partenariat avec le collège et le secteur jeunes.
- Réécriture du contrat de projet social avec la Caisse d'Allocations Familiales.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite du travail de réflexion au sein de la commission bien-vieillir avec le CCAS sur la question du vieillissement.
- Travail sur le handicap avec des parents de l'école les Poussous.

Focus

Environ 20% de la population varçoise a plus de 60 ans, ce chiffre n'a cessé d'augmenter depuis 2011.

Cette année, **le Centre Socioculturel met à l'honneur les personnes âgées**. Bien vivre son âge, c'est réfléchir aux problématiques autour de l'habitat, de l'autonomie, de l'isolement, de l'inclusion sociale, de l'alimentation mais aussi du bien-être.

Pour répondre aux besoins et problématiques de ce public, le Centre Socioculturel souhaite renforcer ses liens avec le CCAS, la résidence Maurice Gariel et les différents acteurs du territoire.



Les chiffres 2021

10

agents
7.9 équivalents temps
pleins

280

adhésions familiales

60

bénévoles

13

Newsletters

10

initiatives d'habitants

2 031 heures

de bénévolat





5

*RESSOURCES
HUMAINES
&
AFFAIRES
GÉNÉRALES*

Ressources humaines

MISSIONS

- Conseiller et participer à la définition de la politique RH de la collectivité.
- Accompagner des responsables dans leurs missions et assurer l'accompagnement des agents.
- Gérer la situation professionnelle des agents (recrutements, remplacements, formations, développement des compétences, congés maladies, conseils, etc.).
- Gérer le volet administratif du personnel (paies, carrières, retraites, discipline, contentieux, entretien d'évaluation, etc.)
- Gérer la prévention des risques au travail et la mise en place des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail.
- Animer le dialogue social et les instances représentatives.
- Effectuer une communication interne.

FAITS MARQUANTS 2021

- Mise à jour du «Document Unique» des risques professionnels et intégration puis mise en œuvre des risques psychosociaux.
- Mise en place de la page employeur LINKEDIN.
- Définition des modalités d'application des 1 607 heures, obligation légale à mettre en œuvre au plus tard en 2022.
- Poursuite de la définition des lignes directrices de gestion des ressources humaines en ce qui concerne la promotion interne.
- Mise en place de la transmission mensuelle des données sociales nominatives (D.S.N.) aux organismes des retraites, impôts, etc.
- Réalisation du «Rapport Social Unique» annuel qui remplace le bilan social bisannuel.

PERSPECTIVES 2022

- Mise en place d'un règlement de télétravail au sein de la collectivité.
- Dès le mois d'octobre 2022, coffre-fort numérique pour proposer les paies de façon dématérialisée.
- Mise à jour du livret d'accueil des agents.
- Élections professionnelles le 8 décembre et création de l'instance du «Comité Social Territorial».
- Préparation de la DSN (Données Sociales Nominatives) événementielle applicable au 1er janvier 2023.
- Application des réformes RH diverses (prime inflation, reclassements, ...).
- Poursuite de la définition des lignes directrices de gestion des ressources humaines.

Focus



L'année 2021 a été marquée par un travail transversal important concernant la démarche de prévention et d'amélioration des **conditions de travail**.

En effet, le **document unique** a été mis à jour et a notamment intégré les risques psychosociaux.

Pour cela, des entretiens individuels et collectifs ont été organisés et ont permis de recenser les risques possibles selon les unités de travail, de redéfinir la cotation des risques, puis d'élaborer un diagnostic par unité intégrant les risques psychosociaux.

Ensuite, le service RH a travaillé avec les responsables de service pour retranscrire l'état des lieux réalisé et proposer d'améliorer immédiatement tout ce qui était déjà possible avec les moyens actuels.



Les chiffres 2021

5

agents

4.3 équivalents temps plein

31

recrutements

698

candidatures

347

arrêtés individuels édités

2 225

fiches de paie

302

jours de formation

210

contrats édités



Finances et fiscalité

MISSIONS

- Effectuer les paiements et les recettes de la commune et de ses budgets annexes, en relation avec les services comptables de l'État.
- Préparer et élaborer le budget principal, les 2 budgets annexes (Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et résidence autonomie) et le budget du SIVASP (syndicat intercommunal Varcès et Saint Paul de Varcès, pour le plateau sportif du collège).
- Suivre l'exécution des budgets et rédiger les délibérations financières.
- Assister les services dans la gestion financière de leur budget et des marchés publics (développement d'outils, tableaux de bord, etc.).
- Participer à l'analyse financière (rétrospectives et prospectives financières).
- Gérer la dette et la trésorerie.
- Suivre la gestion des subventions accordées.

PERSPECTIVES 2022

- Préparation au changement de nomenclature du plan comptable.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL EN BREF :

FONCTIONNEMENT Budget principal		
	Réelles	Totales*
Recettes	8 166 000 €	10 229 000 €
Dépenses	7 195 000 €	8 426 000 €

Subventions du budget principal aux budgets annexes :

- Centre communal d'action sociale. : 266 000 €.
- Résidence autonomie personnes âgées : 34 000 €.

INVESTISSEMENTS Budget principal		
	Réelles	Totales*
Recettes	2 259 000 €	2 721 000 €
Dépenses	2 342 000 €	2 342 000 €

* Avec opérations d'ordre : jeux d'écriture entre les sections budgétaires et avec le report de l'excédent 2020.

- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées** malgré la crise sanitaire.
- **Une épargne brute** (recettes - dépenses réelles) de 971 000€ au budget principal qui contribue au financement des investissements 2022 et au remboursement du capital des emprunts.
- **100 000 € de subventions aux associations**, ajoutés aux prêts de matériels, salles, etc.
- **Pas d'augmentation du taux des impôts depuis 2016.**
- **Une très faible augmentation de l'endettement** : + 174 000€

➔ Pour plus de précisions, cf. Note de synthèse compte administratif 2021 sur le site www.varces.fr



Les chiffres 2021

3
agents

1 237
titres de paiement

2 798
mandats de paiement

1 021
bons de commande



Sécurité Prévention des risques

MISSIONS

Police municipale :

- Garantir la sécurité et la tranquillité publique.
- Assurer un lien de proximité avec les habitants, les commerçants, les établissements scolaires, etc.
- Gérer la vidéo-protection et les demandes d'extraction.
- Assurer la police de stationnement, la sécurisation des entrées et sorties d'écoles.
- Traiter les arrêtés de stationnement et de circulation, ainsi que les permissions de voirie.

Sécurité liée aux catastrophes :

- Élaborer, mettre à jour et mettre en œuvre le **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)** en cas de catastrophes naturelles et industrielles. Cet outil de gestion de l'alerte, d'accompagnement des secours ou de l'assistance aux personnes et aux biens s'inscrit dans une organisation globale en lien avec d'autres acteurs tels que la préfecture, les pompiers, Grenoble-Alpes Métropole...
- Élaborer et mettre à jour le **Document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M.)** qui présente les différents risques majeurs d'origine naturelle ou technologique pouvant affecter la commune (rupture de barrage, crues torrentielles, menace terroriste, etc.).
- Participer à l'élaboration du **Plan particulier de mise en sûreté des personnes (P.P.M.S.)** au sein des établissements scolaires et communaux. Il se présente sous la forme d'un document recensant les risques majeurs susceptibles d'impacter les établissements, les bons comportements à adopter et les personnes à contacter.

FAITS MARQUANTS 2021

- Renouvellement de la convention communale de coordination entre le service de la police municipale et celui des forces de sécurité intérieure (gendarmerie).

PERSPECTIVES 2022

- Réalisation d'un exercice du Plan de sauvegarde afin de vérifier et maintenir le caractère opérationnel du plan, former les intervenants et développer leur réactivité.
- Réalisation d'un exercice en cas de rupture de barrage avec les groupes scolaires.
- Participation de la commune à un exercice du Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.) dans les deux groupes scolaires.
- Poursuite de la mise en place des Plans Particuliers de Mises en Sûreté (P.P.M.S.) du centre de loisirs Arc-en-ciel et de l'espace Charles de Gaulle (multi-accueil, centre socioculturel et la bibliothèque) avec la réalisation d'exercices.
- Suivi des actions de prévention des inondations (GEMAPI) en lien avec la Métropole et le Symbhi (établissement public en charge de l'aménagement et de la gestion des rivières du Sud Isère) : étude de danger des digues de la Gresse et suivi des action du PAPI Drac Aval (Plan d'actions de prévention des inondations) avec le lancement du projet de renaturation du Lavanchon et l'étude de pérennisation du canal de Malissoles.
- Réflexion sur le renforcement de la police municipale, notamment dans le cadre d'un partenariat intercommunal.

Focus

Une convention communale de coordination entre le service de la police municipale et celui des forces de sécurité intérieure a été renouvelée.

Elle prévoit les modalités de collaboration entre la police municipale et la brigade de gendarmerie de Vif. Concrètement, elle trouve son application en une communication quasi-quotidienne entre les deux services, des réunions régulières et une habitude de travail en commun.

Elle permet une meilleure efficacité du travail de police au quotidien sur le territoire de la commune.



Les chiffres 2021

1

agent
policier municipal

20

caméras de
vidéosurveillance

11

timbres amende

1

agent coordinateur PCS

167

arrêts de circulation

6

procédures de mise en
fourrière de véhicules



Etat civil Affaires générales Funéraire

MISSIONS

Accueillir, orienter, informer les administrés :

- Accompagner le public dans les démarches administratives (accueil physique, téléphonique et Internet).

Etat civil et cimetières :

- Gérer les cimetières (attribution et vente des concessions).
- Gérer et établir les actes d'état civil pour les usagers, mairies et notaires (via COMEDec) : mariages, décès, naissances, PACS, changements de prénoms, etc.).
- Assister les élus dans leur mission d'officier d'état civil.
- Effectuer les recensements militaires.
- Tenir les registres d'État.
- Réaliser le recensement de la population.
- Instruire et délivrer des attestations diverses.

Élections et organisation des scrutins électoraux :

- Inscrire les citoyens sur les listes électorales et le répertoire électoral unique (REU).
- Organiser les commissions de contrôle des listes électorales.
- Organiser les élections en totalité.

Gestion des courriers :

- Tri, datage, enregistrement dématérialisé, copies, affranchissement, ventilation dans les services...

Gestion administrative :

- Gérer la location de la salle de la Cure.
- Instruire les attributions de concessions de cimetière.
- Gérer l'agenda du maire.
- Gérer le planning des véhicules de service, la commande de fournitures, etc.
- Gérer le comité des œuvres sociales des agents.

FAITS MARQUANTS 2021

- Préparation et organisation du scrutin des élections départementales et des élections régionales en même temps.
- Mise en place d'un service de traduction en langue des signes à l'accueil pour les sourds et les malentendants.
- Recensement de l'état des sépultures dans les cimetières.



PERSPECTIVES 2022

- Préparation et organisation du scrutin des élections présidentielles et des élections Législatives.
- Recensement de l'état des sépultures dans les cimetières.
- Transfert par le tribunal du changement de nom au 1er juillet 2022.
- Restructuration du service suite aux départs à la retraite et réaménagement des locaux.

Focus

Les élections départementales et régionales ont eu lieu le dimanche 20 et 27 juin 2021. Les communes ont dû organiser un double scrutin. La commune de Varces a choisi d'installer le bureau de vote départemental et le bureau de vote régional dans la même salle de vote en séparant clairement les deux bureaux.

Chaque bureau de vote nécessitait un président, au moins deux assesseurs et un secrétaire. Toutefois, les fonctions de président et de secrétaire ont pu être mutualisées pour les deux scrutins.

Un important travail de préparation par les services est nécessaire pendant les deux mois qui précèdent le jour du vote :

- Enregistrement des inscriptions sur la liste électorale, envoi des cartes électorales, enregistrement des procurations.
- Organisation de la commission de contrôle.
- Organisation matérielle du scrutin (panneaux affichage, salles, bureaux, liste émargement, etc.).
- Organisation des bureaux de vote (liste des volontaires pour les rôles d'assesseur et président avec un formation au préalable, puis accompagnement pendant toute la journée des élections.

Ces élections ont eu pour caractéristique particulière de générer ce travail en double durant la même période. Il a nécessité également la mobilisation d'habitants pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement. Un grand merci aux volontaires !

Les chiffres 2021

4

agents
2.8 équivalents temps plein

758

demandes d'actes d'État civil

30

mariages célébrés
33
PACS enregistrés

3 520

courriers reçus

6 500

appels téléphoniques et passages d'utilisateurs

40

transcriptions de décès



Affaires juridiques

Commande publique

Secrétariat général

MISSIONS

Marchés publics :

- Élaborer et sécuriser juridiquement les délégations de service public, les concessions domaniales, les marchés publics de la Ville et les groupements de commandes dont la Ville est mandataire.
- Organiser les instances liées à la commande publique.
- Conseiller, former et assister les directions dans la passation et l'exécution des marchés.

Achats publics :

- Conseiller et appuyer les services demandeurs en matière d'achat.
- Préparer les cahiers des charges et analyser les marchés publics.

Juridique :

- Conseiller les services en apportant une expertise juridique dans les actions et les actes.
- Assurer la régularité juridique des actes de procédure et des contrats.
- Assurer la veille juridique dans le cadre des activités.
- Gérer les contentieux.

Secrétariat général :

- Préparer les conseils municipaux (note de synthèse, convocations, etc.).
- Conseiller les services dans la rédaction des délibérations.
- Envoyer les délibérations au contrôle de légalité.
- Rédiger les comptes-rendus et les relevés de décisions des conseils municipaux.

FAITS MARQUANTS 2021

- Assistance des services dans la gestion de la crise sanitaire.
- Suivi juridique de la mission de l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du secteur Giraudière Est et de la Zone d'Aménagement Concerté «Les Coins».
- Mise en concurrence et suivi d'exécution du marché de réfection de la toiture du gymnase Belledonne.
- Remise en concurrence de marchés de fournitures et de services récurrents (produits d'entretien, entretien des chaufferies, entretien des terrains de football).
- Mise en concurrence et sélection du titulaire du marché pour l'étude de programmation urbaine, architecturale et paysagère portant sur le centre-ville de la commune (groupement de commandes avec Grenoble-Alpes Métropole).
- Suivi de l'exécution de la première tranche de la mission d'archivage exécutée par un prestataire extérieur.

PERSPECTIVES 2022

- Suivi de l'exécution de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la Giraudière Est.
- Mise en concurrence de la concession de services pour l'aménagement de la Giraudière Est.
- Mise en concurrence du marché de maîtrise d'œuvre pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui définira le projet de Salle Multi-Activités.
- Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet d'extension et de réaménagement du Multi-Accueil.
- Mise en concurrence des marchés de travaux pour le projet d'extension et de réaménagement du Multi-Accueil.
- Remise en concurrence du marché de transport scolaire.
- Mutualisation avec la Métropole d'un délégué à la protection des données.

Focus

Le site de la Giraudière est un vaste projet urbain qui a débuté en 2005. Il est très progressivement aménagé pour créer un nouveau quartier avec des logements collectifs et pavillonnaires. Il a, dans un premier temps, répondu aux besoins en logements des familles de militaires après le transfert du 7ème B.C.A.

En 2020 et 2021, les services communaux ont permis aux nouveaux élus de s'approprier ce projet grâce au suivi de l'étude urbaine, qui a pour but de définir les caractéristiques urbaines, paysagères et environnementales du futur quartier. En 2021, **la commune a préparé le dossier de consultation des entreprises en vue de sélectionner l'aménageur du secteur Giraudière Nord-Est.** La mise en concurrence sera lancée en 2022.



© Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Les chiffres 2021

1

agent aux affaires juridiques et commande publique

5

procédures de marché suivies

12

organisations de conseils municipaux et CA du SIVASP

3

agents au secrétariat général / 0,5 équivalents temps plein

2

procédures d'aménagement urbain suivies

148

délibérations



Communication

Fêtes et cérémonies

MISSIONS

Communication :

- Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de communication, en lien avec les différents services et en fonction de leurs projets, en veillant à la cohérence des messages envers les différents publics (agents, Varçois, commerçants et entreprises, associations, habitants de la Métropole).
- Réaliser et mettre à jour les supports de communication adéquats en fonction des messages (journal municipal, site web, afficheur urbain, page Facebook, affiches, flyers...).
- Informer la presse des événements et projets en cours sur la commune.

Fêtes et cérémonies :

- Assurer l'organisation des manifestations officielles (cérémonies commémoratives, inaugurations...) en lien avec les différents services et les prestataires des buffets et collations.

FAITS MARQUANTS 2021

- Création d'une nouvelle maquette pour le magazine municipal « Varces à la Une ».
- Développement de l'e-mailing pour des informations vers des publics ciblés (entreprises varçaises, journalistes, associations varçaises) ou des manifestations et des événements locaux (concerts Un Sol Hit, Forum des associations, etc.).
- Utilisation de la vidéo pour les vœux du maire.
- Réalisation d'un inventaire du contenu du site varces.fr et vérification de sa mise à jour.
- Utilisation régulière d'un outil de formulaire pour des questionnaires, enquêtes et inscriptions



PERSPECTIVES 2022

- Création d'une newsletter mensuelle à partir du contenu du site Internet.
- Mise en place d'un outil d'information direct sur smartphone.
- Développement d'une photothèque accessible.
- Mise en conformité RGPD des autorisations de droits à l'image pour les majeurs, les mineurs et le personnel.
- Renforcement des liens et de la circulation de l'information avec Grenoble-Alpes Métropole.

Focus

La nouvelle maquette du journal « Varcès à la une », constitue un des faits les plus marquants de l'année 2021. Nous disposons désormais d'un journal municipal plus « magazine », avec une couverture « photo pleine page ». L'intérieur du VAU fait également la part belle à l'image et aux propos et dans sa forme, il permet une lecture plus agréable. Dans chaque page, l'information est hiérarchisée : les articles ne font pas tous la même taille et les visuels sont mis en valeur.

La polyvalence est nécessaire au sein du service communication : la rédaction des articles (journal, site, réseaux sociaux), les prises de vues photographiques et le traitement de l'image, la captation et le montage vidéo, la conception et la réalisation d'affiches, de flyers et d'invitation, ainsi qu'une partie de la maintenance technique du site sont effectuées en interne. D'où la nécessité d'être très réactifs de l'adapter constamment afin de répondre le mieux possible aux besoins de la commune et aux demandes des services.



Les chiffres 2021

2

agents

1 937

abonnés sur Facebook

6

newsletters

108

articles écrits sur
varces.fr.

4

numéros du journal
municipal

16

Affiches créées et décl-
nées en flyers

16 992

visiteurs sur le site Web

5

Fêtes et cérémonies

Participation citoyenne

MISSIONS

- Organiser les missions d'informations, de consultations, de concertation ou de co-élaboration de projets avec les habitants.
- Assurer des visites d'élus en quartier afin de recueillir les remarques des habitants.
- Organiser des commissions extra-municipales associant des habitants.
- Organiser des journées citoyennes visant à embellir la ville par la réalisation de petits projets (peinture, désherbage, décoration, etc.).
- Organiser la journée mondiale du nettoyage de la planète à Varcès.

FAITS MARQUANTS 2021

- Réalisation d'enquêtes :
 - Enquête sur le réaménagement de l'entrée Nord, organisée par Grenoble-Alpes Métropole et relayée par la commune : 236 personnes ont répondu.
 - Analyse des besoins sociaux via le Centre Communal d'Actions Sociales : 182 personnes ont répondu.
- 9 réunions de la commission extra-municipale sur la transition écologique.
- 1 réunion de la commission communale d'accessibilité.
- Reprise des visites en quartier : une en juin (secteur Giraudière) et une en septembre (secteur Centre Est).
- Reprise de la journée citoyenne.
- Consultation des agriculteurs de Varcès et de 7 autres communes, à Varcès, dans le cadre du lancement de l'outil PAEN (protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains), démarche co-portée avec la Chambre d'agriculture, Grenoble-Alpes Métropole et le Département de l'Isère.

PERSPECTIVES 2022

- Organisation de la co-élaboration entre collectivités/ habitants / usagers... du projet Cœur de Varces.
- Organisation de la journée mondiale du nettoyage de la planète à Varces.
- Organisation de réunions de travail régulières de la commission extra-municipale sur la transition écologique avec un appel à candidature annuel aux habitants pour y participer.
- Poursuite du travail de la commission communale d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Organisation d'une journée citoyenne.
- 1 atelier participatif avec les agriculteurs de 8 communes pour définir le plan d'action du futur PAEN (protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains).
- Présence régulière des élus auprès de la population via des stands au marché ou au forum des associations.

Focus

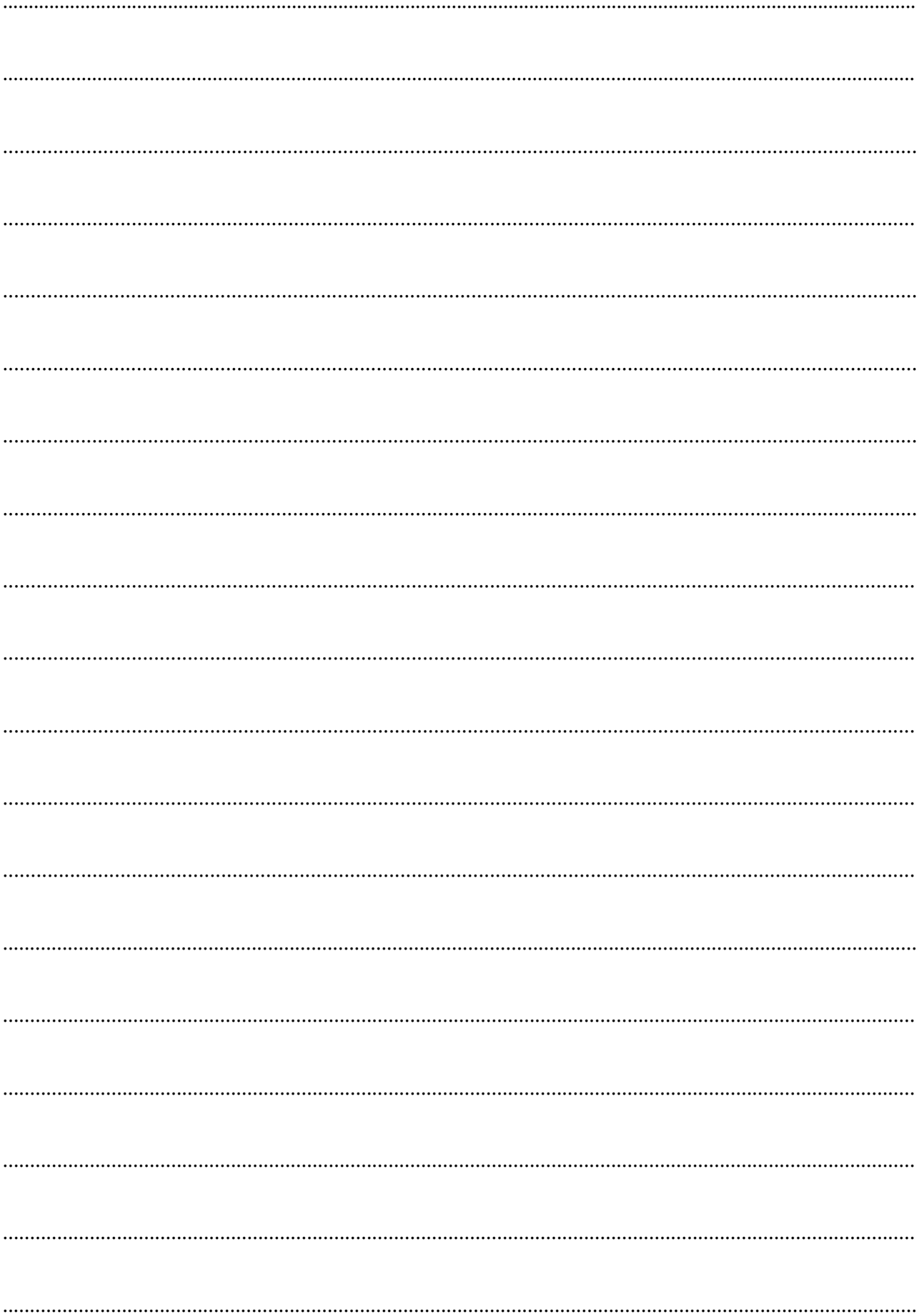
La Commission communale d'accessibilité (CCA) est une instance consultative instaurée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap pour les communes de plus de 5 000 habitants. A Varces, elle est composée de 4 élus, 4 agents municipaux et 7 représentants d'usagers malvoyants ou à mobilité réduite, du club senior, d'un professionnel de la santé (kinésithérapeute), de l'union des commerçants, d'une habitante et de la responsable du relais petite enfance qui est en lien avec les assistantes maternelles.

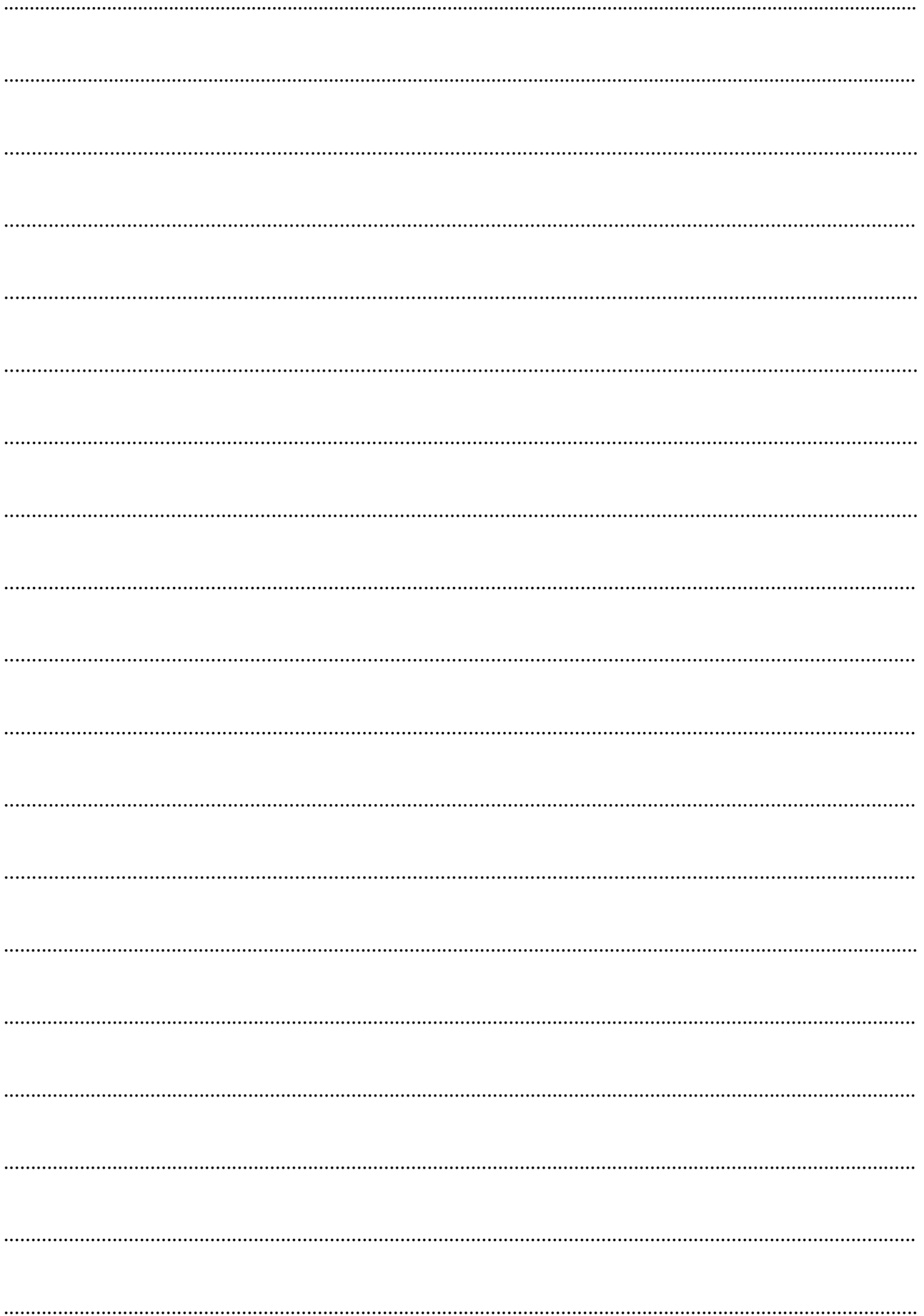
Cette commission a pour rôle de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. A l'issue de ce constat, ses membres peuvent faire des propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.



Journée
citoyenne









Mairie de Varcès-Allières-et-Risset

16, rue Jean Jaurès

38 760 VARCES

Tél : 04.76.72.80.36

Site : www.varces.fr